COMMUNE DE LALAYE

VENTE PUBLIQUE DE BOIS DE CHAUFFAGE EN GRUMES ET FONDS DE COUPE A FACONNER EN FORET COMMUNALE

Lieu de la vente : Restaurant Des Sapins

A LALAYE

Vendredi, le 8 Avril 2022 à 19 heures

Renseignements : Mairie de Lalaye

Tél: 038571102

Office National des Forêts

Tél: 0610941385

I – Lots de bois de chauffage en grumes débardées

Les grumes de chauffage, débardées bord de chemin, ont été cubées et numérotées et réparties en 6 lots marqués à la peinture orange.

Le délai d'exploitation et de vidange est fixé au 30 septembre 2022

Parcelle	Lot	hêtre	érable/frêne	Total	Lieu de débardage
8	1	1p/ 0.25 m3	23p/ 16.96 m3	24p / 17.21 m3	Chemin Forestier N°9 (2Tas)
	2	33p / 18.65 m3		33p / 18.65 m3	Chemin Forestier N°9
	3	21p / 12.25 m3		21p / 12.25 m3	Chemin Forestier N°9
5	4	17p / 7.80 m3		17p / 7.80 m3	Chemin Forestier N°9
	5	16p / 7.10 m3		16p / 7.10 m3	Chemin Forestier N°8
	6	50p / 23.98 m3		50p / 23.98 m3	Chemin Forestier N°9

70.03 m3

16.96 m3

86.99 m3

II - Lots de fonds de coupe et de bois sur pied

Il s'agit de rémanents de coupe et de bois sur pied marqués à la peinture rouge. Les lots sont délimités par des limites de parcelles, des chemins ou pistes et des marques à la peinture bleue. Ils ont fait l'objet d'une estimation exprimée en stères de bois fort (diamètre supérieur à 7 cm), non garantie.

Clauses particulières :

- les bois doivent être ébranchés avant débardage
- les rémanents doivent être découpés et éparpillés sur le parterre de la coupe en dehors des chemins, sentiers, limites, cours d'eau et passages busés
- le câblage au tracteur des bois en long est interdit pendant la période de la montée de la sève : du 15 avril au 31 juillet de chaque année
- Délai d'exploitation et de vidange : 15 avril 2023
- Parcelle 25 (lots 6) : les arbres dangereux (diamètre 25 et +) seront abattus par les bûcherons hors saison de végétation.

Rappel de la responsabilité de l'acheteur:

L'acheteur est pénalement responsable des dommages causés à des tiers sur le parterre de la coupe mais aussi sur les sentiers, chemins forestières, routes et habitations

Parcelle 24.

lot	Chêne	Hêtre	Châtaignier	total
2	6.5	0.5	1	8 st
3	4	2	4	10 st
4	4.5	2	4.5	11 st
5	3	4	4	11 st

Parcelle 25

lot	Chêne	Hêtre	châtaignier	total				
6	3	8	8	19 st				
8	8			8st				
9	7			7 st				
10	8			8 st				
11	8.5		1.5	10 st				



